

Adhésion / Bon de pouvoir

Pour pouvoir prendre part au vote, vous devez être membre adhérent de l'association. Pour ce faire, vous pouvez **faire votre adhésion jusqu'au 29 Septembre** :

- en ligne sur la page <http://artsdurecit.com/Adherer-a-l-association>
- venir directement dans les locaux de l'association

Si vous ne pouvez être présent-e lors de cette A.G.O., mais souhaitez malgré tout faire valoir votre droit de vote, vous pouvez donner procuration en laissant votre feuille de pouvoir à la personne membre de votre choix ou la renvoyer au Centre des Arts du Récit, avant le 26/09/2020 (par mail ou courrier). Cette feuille de pouvoir devra être présentée le jour de l'A.G.O., sans quoi nous ne pourrions prendre en compte votre vote.

Nb : un mandataire ne peut détenir plus de 3 pouvoirs !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU CENTRE DES ARTS DU RECIT

BON DE POUVOIR

Je soussigné(e) _____, adhérent(e) de l'association Les Arts du Récit en Isère, connaissance prise de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, donne mon pouvoir à Monsieur, Madame :

pour me représenter à l'A.G., convoquée pour le mardi 29 septembre 2020, à 18h30 – *Lieu à déterminer.*

Signature (précédée de la mention « **Bon pour pouvoir** ») :

CENTRE DES ARTS DU RÉCIT
SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL ART ET CRÉATION

40 rue du Docteur Lamaze - 38400 Saint-Martin-d'Hères • Tél : 04 76 51 21 82 • info@artsdurecit.com • www.artsdurecit.com

Siret 3811 775 038 000022 • Code APE 9001Z • Licence d'entrepreneur de spectacle 2-1103999 / 3-1104000